



Garantie limitée du produit

DS-230.13-1120

**Globally Proven
Construction Solutions**

CETTE GARANTIE LIMITÉE VOUS DONNE DES DROITS PRÉCIS RECONNUS PAR LA LOI ET VOUS POUVEZ AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des conditions et limitations énoncées dans la présente déclaration de garantie limitée (la « garantie limitée »), LATICRETE INTERNATIONAL, INC. (« LATICRETE ») garantit que les produits LATICRETE^{MD} (« Produits ») seront exempts de défauts de fabrication et ne se briseront pas ou ne se détérioreront pas dans des conditions normales d'utilisation lorsqu'ils sont installés conformément aux spécifications écrites de LATICRETE et selon les principes directeurs de l'industrie. Cette garantie limitée peut également être consultée en ligne à l'adresse suivante : <https://laticrete.com/en/support-and-downloads/product-support/warranties>. La responsabilité de LATICRETE pour les produits défectueux est limitée à la réparation ou au remplacement comme décrit ci-dessous dans la présente garantie limitée.

PAS DE TRANSFERT ; ÉTENDUE DE LA COUVERTURE

LATICRETE n'étend cette garantie limitée qu'à l'acheteur initial du produit (« vous ») et uniquement pour la durée de la période de garantie. Cette garantie limitée n'est ni transférable ni cessible. Elle ne s'étend à aucun propriétaire ou autre cessionnaire subséquent du produit, et il n'y aura donc aucun tiers bénéficiaire de cette garantie limitée. Si vous avez acheté votre produit chez LATICRETE, vous pouvez obtenir une couverture au titre de cette garantie limitée. EN CE QUI CONCERNE TOUS LES AUTRES, LATICRETE NE FAIT AUCUNE GARANTIE ET RENONCE PAR LES PRÉSENTES AUX REPRÉSENTATIONS, GARANTIES, ENGAGEMENTS ET CONDITIONS DE TOUTE SORTE, EXPRESSE OU TACITE, DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC LES PRODUITS, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-CONTREFAÇON, QU'ELLES DÉCOULENT DE LA LOI, DE LA COMMON LAW, DES COUTUMES OU D'AUTRES SOURCES DU DROIT.

PÉRIODE DE GARANTIE

Cette garantie limitée prend effet à la date d'achat du produit et dure pendant un (1) an (la « période de garantie »). La période de garantie n'est pas prolongée si LATICRETE répare ou remplace votre produit. LATICRETE peut modifier la disponibilité de cette garantie limitée à sa discrétion, mais les modifications ne seront pas rétroactives.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

POUR LES CLIENTS COMMERCIAUX (Y COMPRIS LES PETITES, MOYENNES ET GRANDES ENTREPRISES, LES INSTALLATEURS PROFESSIONNELS ET LES CLIENTS DU GOUVERNEMENT ET

DU SECTEUR PUBLIC), AINSI QUE LES REVENDEURS : Ce paragraphe ne s'applique qu'à vous si vous achetez

les produits LATICRETE pour revendre ou à des fins commerciales ou professionnelles. LA RESPONSABILITÉ DE LATICRETE POUR LES DÉFAUTS DE FABRICATION OU POUR LA DÉFAILLANCE OU LA DÉTÉRIORATION D'UN PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION EST LIMITÉE À LA RÉPARATION ET AU REMPLACEMENT COMME INDIQUÉ DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSÉMENT ÉNONCÉE CI-DESSUS POUR LES PRODUITS LATICRETE, LATICRETE NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION (1) DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE PERFORMANCE, D'ADÉQUATION OU DE NON-CONTREFAÇON ; (2) RELATIVE À TOUT PRODUIT TIERS ; OU (3) CONCERNANT LES RÉSULTATS À OBTENIR DU PRODUIT. LATICRETE RENONCE EXPRESSÉMENT À TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS NON MENTIONNÉES DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

POUR LES CONSOMMATEURS : Ce paragraphe s'applique uniquement si vous achetez des produits de LATICRETE qui sont normalement utilisés à des fins personnelles, familiales ou domestiques autres que la revente, ou pour un usage commercial ou professionnel. LA RESPONSABILITÉ DE LATICRETE POUR LES DÉFAUTS DE FABRICATION OU POUR LA DÉFAILLANCE OU LA DÉTÉRIORATION D'UN PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION EST LIMITÉE À LA RÉPARATION ET AU REMPLACEMENT COMME INDIQUÉ DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE. LATICRETE LIMITE LA DURÉE ET LES RECOURS DE TOUTES LES GARANTIES TACITES, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER À LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE. AUCUNE GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU TACITE, NE SERA APPLICABLE APRÈS L'EXPIRATION DE LA PÉRIODE DE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE TACITE, DE SORTE QUE LA LIMITATION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LES RECOURS DÉCRITS DANS LA SECTION « RECOURS EXCLUSIF » CI-DESSOUS SONT VOS SEULS ET UNIQUES RECOURS, ET L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE LATICRETE, POUR TOUTE VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. LA RESPONSABILITÉ DE LATICRETE NE PEUT EN AUCUN CAS DÉPASSER LE MONTANT RÉEL PAYÉ PAR VOUS POUR LE



Garantie limitée du produit

DS-230.13-1120

**Globally Proven
Construction Solutions**

PRODUIT DÉFECTUEUX, ET LATICRETE NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE OU PERTE, DIRECT OU INDIRECT, CONSÉCUTIF, ACCESSOIRE, SPÉCIAL OU PUNITIF.

CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DE SORTE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

RECOURS EXCLUSIF

Le seul et unique recours en cas de violation de la présente garantie limitée est la réparation ou le remplacement du produit (ou d'une partie de celui-ci) qui s'avère défectueux. LATICRETE prendra également en charge les frais d'expédition et de manutention pour vous renvoyer le produit réparé ou remplacé.

EXCLUSIONS

La présente garantie limitée ne couvre pas les dommages dus (a) au transport ; (b) au stockage ; (c) à une utilisation incorrecte ; (d) au non-respect des instructions du produit de LATICRETE et des principes directeurs de l'industrie ; (e) aux modifications ; (f) aux réparations non autorisées ; (g) à l'usure normale ; ou (h) aux causes externes telles que les accidents, les abus ou autres actions hors du contrôle raisonnable de LATICRETE, y compris les fissures dues à un mouvement structurel, une déformation excessive ou autre défaut du support.

****Remarque :** *L'efflorescence est un phénomène naturel qui se produit dans tous les mortiers de ciment Portland et ne constitue pas un défaut.*

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour soumettre une réclamation au titre de la présente garantie limitée, il faut notifier LATICRETE par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

Adresser la réclamation à :

LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 USA
Attn. Technical Services Department

DIVISIBILITÉ

Si une partie de la présente garantie limitée est jugée illégale ou inapplicable, cette illégalité ou inapplicabilité partielle n'affecte pas l'applicabilité du reste de la garantie limitée.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour obtenir une assistance technique et des renseignements supplémentaires, contactez les **services techniques** de LATICRETE en composant l'un des numéros suivants :

Numéro sans frais : 1-800-243-4788, poste 1235
Téléphone : +1-203-393-0010, poste 1235
Fax : +1-203-393-1948
Web : www.laticrete.com

Les fiches techniques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Veuillez consulter notre site web pour obtenir les dernières versions des fiches techniques.